



VILLAGE DU BRASSUS

ADMINISTRATION

PREAVIS N° 01 / 2017
RELATIF A LA REFECTION DE L'APPARTEMENT DE 4 PIECES
BATIMENT ROUTE DE FRANCE 37 – 1^{er} ETAGE

Aux électrices et électeurs de la Fraction de Commune du Brassus,

Suite au départ de notre locataire qui occupait cet appartement depuis 1993 nous avons l'opportunité de rénover et moderniser l'appartement susmentionné.

Le bâtiment Route de France 37 a connu d'importantes réfections sur les parties communes ces dernières années et des appartements plus petits ont déjà été rénovés.

La réfection de cet appartement est donc la suite logique de l'entretien de notre immeuble et ces travaux nous permettront d'avoir un appartement moderne répondant aux demandes actuelles de futurs locataires.

Les principaux changements sont la démolition de deux murs, ce qui permettra l'agencement d'une cuisine plus pratique et l'autre l'aménagement d'une salle de bain plus spacieuse. En plus de la réfection totale de la cuisine et de la salle de bain, toutes les peintures seront rafraichies et les sols abîmés et de style ancien connaîtront un carrelage ou un parquet plus moderne selon les pièces. Aussi, certains radiateurs qui n'avaient pas encore été changés le seront et pour finir une isolation phonique sera installée au plafond.

Différents entrepreneurs ont été contactés et des visites sur place ont eu lieu.

Les devis se présentent comme suit :

▪ Electricité	Fr.	6'700.00
▪ Carrelage		18'000.00
▪ Parquet		5'100.00
▪ Peinture		20'000.00
▪ Agencement de cuisine		29'000.00
▪ Plafonds suspendus		11'000.00
▪ Maçonnerie		2'500.00
▪ Sanitaire et chauffage		22'000.00
▪ Nettoyage		500.00
▪ Divers et imprévus :		6'000.00
 ▪ Montant total des travaux, TVA comprise	 Fr.	 120'800.00
		=====

Considérant ce qui précède, le Conseil exécutif de la Fraction de Commune du Brassus prie les électrices et électeurs de bien vouloir délibérer et adopter les conclusions suivantes :

Vu le préavis N° 01/ 2017,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- 1/ Autorise le Conseil exécutif à effectuer les travaux de rénovation relatifs à l'appartement de 4 pièces du 1^{er} étage dans le bâtiment Route de France 37.
- 2/ Alloue dans ce but un crédit de Fr. 120'800.00
- 3/ Autorise le Conseil exécutif à prélever la somme de Fr. 60'800.00 sur le fonds bâtiments et terrains, compte N° 9282.4
- 4/ Autorise le Conseil exécutif à emprunter la somme de Fr. 60'000.00, si nécessaire, dans le cadre du plafond d'endettement 2016-2021
- 5/ Décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine financier et de l'amortir en 10 ans

Le Conseil exécutif